

## **Subventions octroyées par le CJB : chiffres 2009**

*La Neuveville, le 1<sup>er</sup> avril 2010*

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a établi le décompte des subventions attribuées en 2009. Le total se monte à 2.77 millions de francs prélevés sur le Fonds de loterie, 910'000 francs sur le Fonds du sport, 515'000 francs en faveur des projets culturels et 1.37 million pour les institutions culturelles.

Les subventions octroyées par le Fonds de loterie et le Fonds du sport ont dépassé les recettes annuelles à disposition (excédent de dépenses de 1 million de francs dans le Fonds de loterie et de 200'000 francs dans le Fonds du sport). Elles ont néanmoins pu être versées grâce à l'utilisation du solde des années précédentes. Dans le domaine culturel, le budget des institutions a augmenté de 100'000 francs par rapport à 2008 et les moyens alloués aux projets ont été comparables.

En 2010, des mesures d'assainissement devraient permettre de stabiliser la situation du Fonds du sport. En ce qui concerne le Fonds de loterie, l'année 2009 s'est caractérisée par certaines dépenses exceptionnelles et le solde à disposition est encore important. Toutefois, si un excédent de dépenses devait aussi être constaté en 2010, le CJB serait amené à réfléchir à des mesures d'assainissement pour le Fonds de loterie.

Le budget 2010 des institutions culturelles présente une hausse de près de 150'000 francs qui seront affectés au financement de Mémoires d'ici. Le budget des projets a subi une coupe de 25'000 francs au titre des mesures cantonales d'économie. Le CJB saura en juin si sa part aux bénéficiaires de la loterie, en légère baisse ces dernières années, sera comparable à celle de l'année précédente.

Des détails sur les subventions octroyées figurent en annexe.

### **Annexe**

Subventions accordées par le CJB en 2009

### **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73